

terre des hommes suisse

SPÉCIAL

**PARTICIPATION
DES ENFANTS
ET DES JEUNES**

Définition
et état
des lieux

Anniversaire :
30 ans des
droits de l'enfant

Sur le terrain
au Brésil, en
Inde et en Haïti



n° 133 mars 2019





DE TOUT CŒUR, UN GRAND
MERCI !

Grâce au fidèle soutien de nos
donatrices et donateurs, mais aussi
de nos partenaires institutionnels,
Terre des Hommes Suisse agit
chaque jour pour l'enfance et un
développement solidaire.

Participer : un rêve ? un devoir ? un droit !



Il y a bientôt 30 ans naissait la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. Cette convention affirme que l'enfant n'est pas simplement un être vulnérable qu'il convient de protéger, mais également un acteur de

notre monde. Qu'il est titulaire de responsabilités et de droits, comme celui d'être informé, de s'exprimer, de prendre part aux décisions qui le concernent, de participer à la vie de sa famille et de sa communauté. Terre des Hommes Suisse, dans sa mission de promotion d'un monde plus respectueux des droits de l'enfant, encourage cette participation des enfants et des jeunes. Elle se place à leurs côtés et encourage leur capacité à agir concrètement. Au travers de son travail de promotion du droit à l'éducation, à la protection et à la participation, Terre des Hommes Suisse veut assurer le développement harmonieux des enfants afin qu'ils puissent devenir acteurs de changements durables.

Les jeunes nous l'ont dit lors des échanges organisés en Afrique, en Inde et en Amérique latine : « Nous nous engageons ! Nous n'allons pas attendre d'avoir 18 ans pour apporter les changements que nous voulons voir dans le monde. »

Quel engagement plus noble que celui de protéger et d'encourager ce potentiel de la jeunesse pour la construction d'un monde meilleur auquel nous aspirons toutes et tous ? Et que nous ne pourrions atteindre sans votre confiance et votre soutien. ●

Sommaire

- 4-5 La participation des enfants et des jeunes : un droit !**
- 6-7 État des lieux de la participation**
- 8 Brésil**
Les jeunes s'indignent.
- 9 Inde**
Des enfants s'exercent à la citoyenneté.
- 10 Haïti**
Des écoliers apprennent les gestes qui sauvent.
- 11 La parole à Philip Jaffé**
- 12-13 Suisse**
Cette année, les droits de l'enfant fêtent 30 ans d'existence.
- 14 Infos**
- 15 Ça vous intéresse !**
Références et outils liés à la participation.
- 16 Vente de mouchoirs en mars**

L'action de Terre des Hommes Suisse participe à la réalisation de plusieurs des objectifs de développement durable adoptés par la communauté internationale.



Un grand MERCI à l'imprimeur qui contribue à cette publication.

Journal Terre des Hommes Suisse
31, ch. Frank-Thomas
1223 Cologny - Genève
tél. 022 736 36 36
fax 022 736 15 10
secretariat@terredeshommesuisse.ch
www.terredeshommesuisse.ch
facebook.com/terredeshommesuisse

ccp 12-12176-2
compte bancaire
CH56 0483 5036 4896 2102 2
crédit suisse 1211 Genève 70

Rédactrice responsable
Souda von Allmen

Ont participé à ce numéro
Doris Charollais
Ursula Sila-Gasser
Catherine Ojalvo
Charlotte Pianeta
et l'équipe de Terre des Hommes Suisse

Graphisme
Sophie Marteau

Impression
Imprimerie Chapuis

Tirage : 18 700 ex.

Terre des Hommes Suisse est une organisation de coopération au développement qui s'engage pour l'enfance et un développement solidaire. Elle travaille avec ses partenaires dans 9 pays du Sud et sensibilise le public suisse aux réalités Nord-Sud. Elle fait notamment partie de Terre des Hommes Fédération Internationale et de la Fédération genevoise de coopération.

Terre des Hommes Suisse est membre du bureau central des œuvres de bienfaisance (ZEWO) depuis 1988.





La participation des enfants et des jeunes : un droit !

La liberté d'expression, si chère à nos démocraties, n'est pas un droit réservé aux adultes. Les enfants doivent aussi pouvoir exprimer leurs opinions et les voir prises en compte.

Pendant longtemps, la notion de participation a été associée à la sphère politique et, du coup, envisagée uniquement pour et par les adultes. Ainsi, traditionnellement, les sociétés (aussi bien chez nous qu'ailleurs) n'ont pas ou que peu donné aux enfants l'opportunité d'émettre une opinion ou de participer à la prise de décision.

Mais au cours du siècle dernier, la jeunesse a de plus en plus revendiqué sa place au sein de la société. Avec la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, qui fête cette année ses 30 ans, la participation des plus jeunes a été affirmée formellement comme un droit à part entière. Elle symbolise le changement de statut de l'enfant, d'objet à sujet de droit. Ce traité international souligne le fait que les enfants ont, comme toute personne, le droit de participer aux décisions qui les concernent. Et que, de

leur côté, les adultes doivent non seulement permettre aux enfants de s'exprimer, mais également prendre en considération leurs opinions (lire aussi en p. 15).

Un moyen pour revendiquer les autres droits

Pour Terre des Hommes Suisse, la participation des enfants a une double facette. En premier lieu, elle constitue un droit à part entière et donc une fin en soi. Mais elle est également un moyen par lequel les enfants peuvent revendiquer leurs autres droits.

Dans cette optique, les enfants et les jeunes ne sont pas uniquement considérés comme des bénéficiaires des actions de Terre des Hommes Suisse, mais également comme des acteurs participant pleinement à leur développement et à celui de leur environnement social.

Pour que l'approche de participation des enfants soit intégrée et renforcée dans les projets déployés par les organisations partenaires, Terre des Hommes Suisse encourage la mise en place de plusieurs actions destinées à créer un terrain favorable.

Tout d'abord, il s'agit d'aider à une meilleure connaissance des droits de l'enfant par les enfants eux-mêmes, au travers d'activités de sensibilisation et de formation. Connaître leurs droits est en effet une condition sine qua non pour leurs revendications. Ce travail ne se borne pas aux enfants, mais vise également les adultes. Ainsi, les familles, les enseignant-e-s, les autorités, les leaders communautaires et tous les acteurs qui évoluent autour des enfants sont également familiarisés au contenu de la Convention. Ils doivent, de plus, être formés à une approche participative qui inclut les

perceptions des enfants et encourage le dialogue, l'écoute et le respect mutuel entre tous. Car il s'agit ensuite d'accompagner les enfants et leur entourage dans l'acquisition de compétences techniques et psychosociales. Ainsi, avoir confiance en soi, maîtriser ses émotions, développer son esprit critique et oser s'exprimer sont autant de compétences qui permettent aux enfants et aux jeunes de vivre pleinement leur participation. Cette dernière n'est pas uniquement réalisée au travers de la prise de parole (moyen souvent privilégié par les adultes), mais également par le biais de méthodologies spécifiques et adaptées à l'âge des bénéficiaires, comme le dessin ou le théâtre. Enfin, Terre des Hommes Suisse promeut la mise en place d'espaces que les enfants peuvent investir dans un environnement protecteur et où ils s'exercent à la participation.

Pratiquer une citoyenneté active

Avec cet exercice, les enfants développent aussi leurs compétences personnelles et sociales, comme l'écoute, l'esprit d'équipe ou le respect. Participer signifie également se confronter

aux autres, à des opinions différentes, à des perspectives nouvelles. Dans les espaces de participation, les enfants se mesurent au conflit, négocient leurs points de vue et construisent des solutions partagées. Les processus participatifs viennent donc renforcer des compétences que les enfants et les jeunes sont déjà en train de développer.

On l'oublie souvent, mais les enfants ont leur propre vision du monde, qui n'est ni plus petite ni moins importante que celle des adultes. Faire participer les enfants offre l'opportunité de prendre des décisions qui considèrent leur perception et leur ressenti, et qui sont donc plus adaptées à leur réalité. Cela leur permet par exemple d'exprimer leurs préoccupations face aux situations de violence, ce qui contribue à renforcer leur protection.

Ainsi, en participant, les enfants comprennent l'importance de s'impliquer activement dans leur milieu et d'y apporter leur contribution pour être en mesure de façonner leur réalité. Ils s'interrogent, ils proposent et ils se responsabilisent, ils pratiquent ainsi une citoyenneté active. ●

Article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant (1989)

« Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.

À cette fin, on donnera notamment à l'enfant la possibilité d'être entendu dans toute procédure judiciaire ou administrative l'intéressant, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un représentant ou d'un organisme approprié, de façon compatible avec les règles de procédure de la législation nationale. »

La Convention stipule d'autres droits participatifs, comme l'art.13 sur le droit à la liberté d'expression, l'art. 14 sur le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion, l'art. 15 sur le droit à la liberté d'association, l'art. 16 sur le respect de la sphère privée, et l'art. 17 sur le droit à l'information.



Les jeunes apprennent à s'exprimer devant les médias pour mieux faire connaître leurs revendications.



Les jeunes débattent du droit à l'éducation contextualisée et de la diversité culturelle.



Des jeunes ont été élus au sein de clubs pour représenter leurs pairs dans des conférences.



Comprendre et pratiquer la participation

Depuis plus d'un an, des ateliers de consultation ont été menés auprès d'enfants et de jeunes au sein des différentes organisations partenaires de Terre des Hommes Suisse dans ses neuf pays d'action.

Les dires des enfants et des jeunes, entendus lors des ateliers de consultation, ont fait ressortir l'importance qu'ils accordent au droit à la participation, à l'écoute et à la disponibilité des adultes. « On est contents car vous avez pris le temps de faire tout ça, de jouer avec nous et de nous écouter ! » « Nous avons fait sortir beaucoup d'idées ! » « On a appris de nouvelles choses avec les autres enfants. » « L'atelier nous a permis de découvrir ce qui nous empêche de participer. » Ces commentaires proviennent de jeunes adolescents, âgés de 10 à 16 ans, réunis en octobre dernier à Dakar au Sénégal (voir sur www.terredeshommesuisse.ch/senegal). Ils reflètent l'avis de centaines d'enfants consultés depuis plus d'une année dans les différents pays d'action de Terre des Hommes Suisse.

Cet état des lieux général a relevé, chez la majorité des partenaires, l'existence de pratiques en matière

de participation infanto-juvénile. Il avait comme objectifs non seulement de valoriser et de capitaliser les bonnes pratiques, d'impulser des dynamiques d'échanges et d'apprentissages entre les régions, mais également d'identifier les axes de progression et de mettre en place des formations continues visant à renforcer les pratiques des partenaires.

Les jeunes s'expriment et proposent

Avant tout, cet état des lieux accordait une place cruciale aux perceptions des enfants et des jeunes sur la réalisation du droit à la participation, par le biais d'ateliers de consultation composés d'activités ludiques et participatives. Recueillir la parole des enfants permet notamment de mieux comprendre leurs besoins et de trouver avec eux des solutions, afin d'améliorer la qualité des prestations qui leur sont dédiées. Car qui est mieux placé, sinon les enfants,

pour connaître les problématiques qui les concernent et en témoigner.

...
Quand je suis consulté, je me sens plus responsable
...

Ainsi, à travers des jeux, du dessin, des supports imagés, ils ont pu identifier les leviers et les freins à leur participation, énoncer les différents milieux de vie (famille, école, communauté) favorables ou défavorables à la réalisation de leur droit, et exprimer les émotions positives qu'ils ressentent lorsqu'ils ont l'opportunité de faire entendre leur voix et de participer à des décisions qui les concernent. « Je suis content car je sais que mon avis est pris en compte. » « Ça me donne du courage et l'envie de donner mon avis tout le temps ! » « Quand je suis consulté, je me sens plus responsable. » « Je me sens à l'aise, même si je fais des

Différentes activités permettent aux enfants et aux jeunes d'explorer leur participation au sein du projet mené par l'organisation partenaire de Terre des Hommes Suisse, ainsi que de partager leur opinion à toutes les étapes.



erreurs, ce n'est pas grave parce que je me sens écouté. » « Ça nous permet de nous relever à chaque chute. » « Nos idées peuvent être apportées ailleurs, cela rend fiers nos parents. » De manière générale, les enfants et les jeunes ont affirmé vouloir donner leurs opinions sans être jugés, avoir accès à des informations sur les projets ou sur des problématiques de la vie quotidienne, être davantage responsabilisés sur certains sujets qui les intéressent. Le tout dans un espace sécurisant où ils peuvent être soutenus et conseillés par des adultes bienveillants qui savent écouter.

L'écoute, le dialogue, la coopération sont des compétences à développer

Dalila* raconte avec fierté qu'elle a pu organiser et gérer des activités avec d'autres jeunes, parfois accompagnée d'adultes. L'occasion d'expérimenter, d'apprendre à parler en public ou devant des autorités, de savoir se protéger, de revendiquer des droits à travers des activités socioculturelles (théâtre, poésie, chant, danse), de réfléchir et de s'amuser. Nombre de réponses des enfants ont reflété leur maturité. En effet, ils sont

conscients de l'importance de sensibiliser et d'impliquer les familles et les autres membres de leur communauté pour garantir leur participation effective (voir p. 8, 9 et 10).

Renforcer les compétences des adultes

Du côté des partenaires, l'exercice a été enrichissant et formateur. Tous affirment que les consultations ont demandé du temps et de l'énergie, mais que les réponses des enfants ont, de loin, dépassé leurs attentes initiales. Les partenaires se sont ensuite accordés sur la nécessité du renforcement des compétences des équipes d'animateurs liées à une approche participative basée sur les enfants. Ces formations seront lancées dans le courant de l'année. En effet, faire connaître aux enfants leur droit à la participation selon la Convention relative aux droits de l'enfant leur permet de prendre conscience de l'importance de leurs opinions et de leur pouvoir d'influence sur le cours des choses. Il faut cependant, pour que ce droit soit effectif, que les adultes professionnels qui gravitent autour d'eux comprennent l'importance de la mise en place d'une approche participative. Et ce dans l'ensemble des interactions, des pratiques, des espaces partagés, des processus de prises de décision, des domaines

d'action liés à la vie et au développement des enfants. L'écoute, le dialogue, la coopération sont des compétences interpersonnelles qui ne sont pas innées et qui méritent d'être développées par les adultes qui travaillent ou qui vivent avec les enfants.

Lors des sessions avec les adultes professionnels ont été débattues de nombreuses questions sur le contexte régional, le projet, la collaboration avec l'entourage familial et communautaire, les compétences psychosociales des enfants et des jeunes, ainsi que sur les facteurs limitant ou favorisant la participation. Pour Fatima*, travailleuse sociale à EDEN, l'un des partenaires de Terre des Hommes Suisse au Sénégal, « la participation permet de renforcer le vivre-ensemble et de développer le sens de la responsabilité, la solidarité collective et l'exercice de l'esprit citoyen dès le plus jeune âge. Je suis persuadée que l'expérience de la participation joue un rôle crucial dans le développement des enfants en augmentant l'estime de soi et en aidant à la construction du <soi>. » ●

* Prénom d'emprunt, selon notre politique de protection de l'enfance.

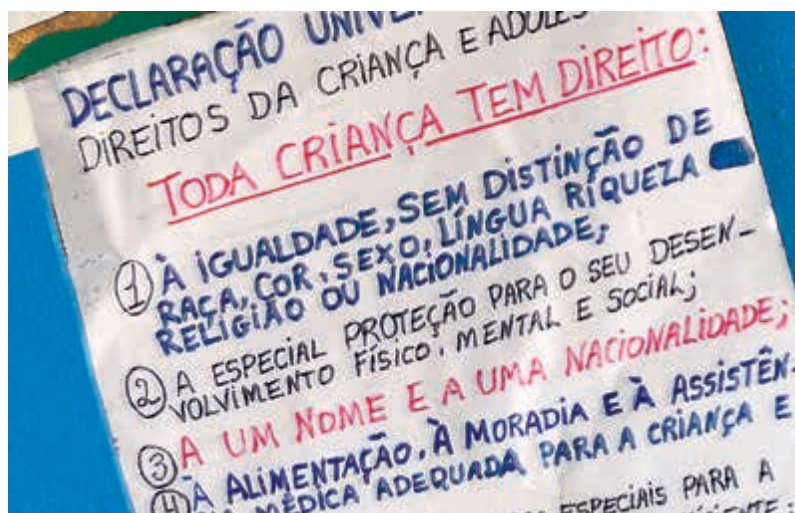


Inquiète, la jeunesse brésilienne s'active

Nayanna, engagée dans le développement et les droits humains, réfléchit avec d'autres jeunes à des stratégies pour faire face à un avenir incertain.

À 27 ans, Nayanna enseigne bénévolement dans une école agricole du Nordeste brésilien. Comme d'autres jeunes du sertoão engagés dans les droits humains et le développement socio-économique, elle est inquiète. L'élection à la présidence d'un candidat d'extrême-droite nostalgique des années de plomb rappelle en effet combien la démocratie brésilienne est récente et fragile.

La jeune femme craint que les progrès sociaux, qui ont sorti des millions de personnes de la pauvreté, ne soient torpillés. Elle s'inquiète surtout que les efforts faits dans l'éducation et l'alimentation pour les enfants du Nordeste ne soient réduits à néant, et d'un retour de la faim dans la région. Au cœur de la lutte contre la malnutrition se trouve l'agriculture familiale, qui représente plus de 80 % des cinq millions d'exploitations agricoles du pays et produit environ 70 % de la nourriture consommée par les Brésiliens. Nayanna connaît bien le sujet. Pour elle, alimentation et éducation sont intimement liées. Elle collabore avec le Mouvement d'appui aux organisations communautaires (MOC), une ONG locale partenaire de Terre des



L'abandon graduel des politiques sociales au Brésil met en péril les droits de l'enfant, en particulier le droit à l'éducation.

© TdH, Brésil, MOC

Hommes Suisse, qui soutient depuis quatre ans des petits producteurs agricoles qui fournissent les écoles. Elle conseille aussi les enfants qui se lancent dans la création de potagers scolaires.

Basé depuis plus de 50 ans à Feira de Santana, une ville au cœur du Nordeste, le MOC tente de changer la perception négative que les jeunes ruraux ont d'eux-mêmes et de leur région, à travers des programmes de formation et des manuels adaptés à la réalité des élèves.

Cette éducation dite « contextualisée » est déjà appliquée dans une quinzaine de municipalités du sertoão de l'État de Bahia. Pour Paulo Freire, enfant du Nordeste actif dans la lutte contre la faim avant de devenir un pédagogue mondialement reconnu, « il ne s'agit pas uniquement d'apprendre à lire et à écrire, il faut aussi apprendre à décrypter le monde qui nous entoure ».

En octobre, Nayanna était déléguée à la première rencontre régionale sur le protagonisme des jeunes, organisée par Terre des Hommes Suisse à Cusco, au Pérou. « La grande majorité des jeunes, affirme-t-elle, n'a pas l'opportunité de participer à la vie citoyenne. Dans cette rencontre, nous étions quatorze jeunes de Bolivie, du Brésil, de Colombie et du Pérou à participer, tout en avançant dans la réflexion et les propositions de stratégies. » ●

«La participation des enfants et des jeunes est une condition déterminante pour l'organisation et le renforcement de la société civile. Elle a pour nous deux significations complémentaires : c'est à la fois un droit et une stratégie d'accès aux autres droits. Ainsi, ils ne sont pas seulement les bénéficiaires de nos interventions, mais également les acteurs d'espaces individuels, familiaux et communautaires.» Luciana Pinto, coordinatrice nationale Terre des Hommes Suisse au Brésil

Leaders du futur, acteurs du présent

En Inde, les clubs d'enfants constituent une sorte de laboratoire de citoyenneté. Dans ces espaces, filles et garçons se retrouvent pour partager leurs idées, apprendre leurs droits, mais aussi décider des actions à entreprendre ensemble.

Terre des Hommes Suisse soutient des organisations indiennes qui encadrent, appuient et encouragent des dizaines de groupes d'enfants et de jeunes. Réunis par tranche d'âge au sein de *Child Clubs* (clubs d'enfants), filles et garçons non seulement s'approprient ces espaces, mais en assurent le dynamisme et deviennent de véritables acteurs de changement.

Sur 305 demandes, 137 ont abouti : accès à l'eau potable, éducation, prévention des violences corporelles

Au moment de leur création il y a quelques années, les clubs étaient essentiellement consacrés aux enfants et aux adolescents. Depuis, les premiers membres ont grandi, tout comme leur envie d'agir et de transformer la société. Dès lors, il a été décidé d'élargir cette expérience en soutenant également des groupes de jeunes, actuellement fédérés au sein de la *Indian Youth Federation*.

La manière dont les jeunes interagissent et le nombre d'initiatives qu'ils prennent sont stupéfiants. Ils définissent eux-mêmes les actions à mener, qui répondent à leur lecture de la réalité et aux besoins qu'ils identifient dans leur milieu de vie. Ainsi, par exemple, ils s'organisent pour bannir les sachets plastiques des marchés et les remplacer par des sacs en tissu, dénoncent l'exploitation des enfants et des adolescents au travail, luttent contre les mariages

précoces, prennent des initiatives pour améliorer les conditions de vie de la communauté.

Les jeunes agissent non seulement pour améliorer leur quotidien, mais aussi pour obliger les autorités à mettre en œuvre les lois progressistes qui ont été votées. En effet, l'Inde dispose d'un bon cadre législatif, mais celui-ci est très inégalement appliqué. Par leur mobilisation et leurs revendications, les jeunes mettent ainsi les autorités locales et régionales face à leurs responsabilités, comme celle de promouvoir le respect des droits des enfants.

« Le changement majeur apporté par notre programme est que, pour la première fois, les enfants et les jeunes sont considérés comme acteurs et interlocuteurs valables », se réjouit Ashish Ghosh, coordinateur national de Terre des Hommes Suisse en Inde.

Et les résultats sont au rendez-vous :

en 2017, sur 305 demandes émanant des *Child clubs* et soumises aux pouvoirs publics, 137 ont été acceptées : parmi elles, la mise à disposition d'eau potable dans les écoles, la construction de toilettes séparées pour les filles, l'intégration scolaire d'enfants exclus, ou la fin des châtiments corporels.

Les initiatives prises au sein des clubs améliorent les conditions de vie des enfants et de leur communauté. Mais elles permettent également aux jeunes de se mesurer aux enjeux de la citoyenneté, et favorisent l'émergence d'activistes. Car, comme nous le rappelle Farida Bano, jeune membre de la *Indian Youth Federation*, les jeunes sont non seulement les leaders du futur, mais aussi, et surtout, des acteurs du présent. ●

* Basé notamment sur l'article rédigé par Christophe Koessler dans le quotidien *Le Courrier*, 26 juin 2018



© TdH, Inde, Marie-Thérèse Maruri

Des écoliers apprennent les gestes qui sauvent

Les catastrophes ne sont pas une fatalité. En Haïti, quatre mille enfants participent à la prévention des risques et à la réponse en cas de désastre.

De par sa position géographique, Haïti est exposée aux risques de cyclones et de tremblements de terre. Inondations et glissements de terrain y sont également fréquents, en raison de fortes pluies tropicales. Mais c'est surtout le contexte économique et social qui rend Haïti particulièrement vulnérable.

Selon la Banque mondiale, pour qui Haïti est « l'un des pays les plus inégalitaires de la planète », 60 % de la population vit sous le seuil de pauvreté (moins de 2,41 dollars par jour). Cette situation, ainsi que le manque de contrôle et la corruption favorisent le développement anarchique d'habitations à la construction peu sûre dans des lieux à risque.

Mais les catastrophes dites « naturelles » ne sont pas une fatalité. « Après l'ouragan Matthew, nous avons été impressionnés par la rapidité de la mobilisation de nos organisations partenaires qui ont pu mettre tout de suite en pratique un plan de réponse », souligne Guerty Aimé, coordinatrice nationale de Terre des Hommes Suisse en Haïti.

Développer le sens des responsabilités

Les écoliers haïtiens ont été particulièrement affectés par les événements de cette dernière décennie : 4000 écoles détruites par le séisme, 800 endommagées par l'ouragan Matthew. Des établissements scolaires, comme le lycée national de Pétion-Ville, ainsi que des foyers d'accueil ont donc mis en œuvre un programme pour réduire les risques de



© TdH, Haïti, David Naville

Les enfants et les jeunes sont au cœur des actions de prévention.

catastrophes, baptisé « Nou Pare » (« nous sommes prêts », en créole).

Les enfants sont les acteurs principaux de « Nou Pare ». Ils apprennent les réflexes qui sauvent et sont capables de les transmettre à leur famille et à d'autres écoliers. Au total, ce sont 4000 enfants dans 32 écoles qui participent à ce programme mené par Terre des Hommes Suisse depuis 2014, avec le soutien financier de la Chaîne du Bonheur.

Que faire lors d'un événement potentiellement catastrophique ? Où se réfugier ? Comment prévenir les risques en développant un plan de contingence ? Les élèves sont formés en classe à l'aide d'une méthode active et participative conçue pour eux. Ils s'impliquent ensuite dans la sensibilisation d'autres écoles et de leur communauté.

Au programme : exposés, exercices d'évacuation, ateliers de peinture, de danse, de théâtre et de chant, mais aussi activités de gestion de déchets et de reforestation. Le développement durable n'est en effet jamais loin : un environnement dégradé ou mal entretenu augmente les risques d'inondations ou d'éboulements lors d'événements climatiques ou géologiques extrêmes.

Les enfants sont encouragés à développer leur sens des responsabilités, leur réflexion critique, le débat. Une démarche importante en Haïti où le système scolaire est encore basé sur l'apprentissage par cœur et une soumission extrême à l'autorité. Le programme met aussi l'accent sur l'écoute, l'empathie, l'esprit de coopération et de partage. ●

La parole à Philip Jaffé

Un Suisse membre du Comité des droits de l'enfant à l'ONU. Docteur en psychologie et professeur à l'Université de Genève, Philip Jaffé est aussi directeur du Centre interfacultaire en droits de l'enfant (CIDE). Interview.

© Thierry Vouillamoz



TdH : Vous intégrez en mai prochain le Comité des droits de l'enfant. Quelles sont vos attentes? Vos craintes? Vos défis?

P. J. : Je brûle d'impatience de rejoindre mes futurs collègues et que nous retrouvions collectivement nos manches. Les craintes et les défis se rejoignent. Au premier rang de mes attentes, je nourris l'espoir que le travail du Comité aura un impact sur le sort des enfants à travers le monde. Évidemment, j'espère y contribuer de manière significative avec mes qualités et mes compétences en sciences sociales, et compléter ainsi l'approche des éminents juristes qui y siègent. À titre personnel, j'entends aussi me mettre à disposition en tant que régional du Comité et remplir des tâches de liaison avec la Genève internationale, gouvernementale et non gouvernementale. Un autre défi plus personnel sera de tenir ma promesse faite à mes enfants de passer les week-ends avec eux !

TdH : Que pensez-vous du rôle des ONG, en particulier de Terre des Hommes Suisse, en matière de défense des droits de l'enfant?

P. J. : Les ONG ont une fonction absolument essentielle dans la défense des droits de l'enfant. Elles portent sur leurs épaules la conscience de l'humanité et, à travers une myriade d'actions, tentent de compléter les efforts consentis par la collectivité via des structures gouvernementales. Souvent leur agilité, leur rapidité d'adaptation aux besoins, la motivation de leur personnel et de leurs volontaires créent une force de frappe redoutable, quoique insuffisante par rapport aux besoins des enfants. Même en Suisse, les ONG ont un rôle primordial. S'indigner, dénoncer et communiquer, sans oublier d'agir dans la foulée. Ce que j'aime tout particulièrement chez Terre des Hommes Suisse est que l'organisation cible ses interventions et ne flirte aucunement avec le sensationnalisme. Être efficace et réaliser ce qui a un impact est bien mieux qu'intervenir tous azimuts ou créer le

buzz médiatique. Se soucier du sort des enfants, c'est également intervenir dans les écoles, participer à leur éducation citoyenne, donner aux enfants les moyens de défendre leurs droits. C'est moins visible peut-être, mais tout aussi important que les autres interventions entreprises par Terre des Hommes Suisse.

TdH : Parlez-nous de l'association 30 ans de Droits de l'Enfant, que vous avez contribué à créer pour marquer cet anniversaire à Genève.

P.J. : Terre des Hommes Suisse est l'une des deux grandes ONG qui font partie de l'association et qui se plongent dans la préparation des manifestations célébrant les 30 ans de la Convention. La sensibilité d'une ONG, proche du terrain et de la population, et son expertise sont essentielles pour assurer des événements populaires et adaptés aux enfants. Genève est indiscutablement une ville qui a contribué de manière extraordinaire à l'histoire littéraire, scientifique, humanitaire et juridique de l'enfance, aboutissant aujourd'hui à son statut de *hub* mondial des droits de l'enfant. ●



30 ans des droits de l'enfant

Placé sous le signe de la participation des enfants et des jeunes, Terre des Hommes Suisse célébrera à Genève et au Sud le 30^e anniversaire de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.

Les enfants, acteurs de leurs propres droits : c'est le virage essentiel pris par la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. Ce traité, le plus largement ratifié au monde, reconnaît l'enfant comme sujet de droit, avec des besoins spécifiques de protection, mais également des droits de participation aux questions qui le concernent.

À l'occasion de cette date historique, Terre des Hommes Suisse s'est associée à l'ONG genevoise Enfants du Monde en intégrant la gouvernance de l'Association « 30 Ans de Droits de l'Enfant ». Créée pour l'occasion, cette association rassemble des

représentants du Canton, de la Ville, de l'Université, de la Haute école de travail social et de la société civile de Genève, et chapeautera l'ensemble des festivités locales.

Des enfants reporters

Avec son initiative « Genève, Cité des Droits de l'Enfant », l'Association 30 Ans de Droits de l'Enfant a pour objectif de réunir et de fédérer les acteurs de la société civile, du secteur public, du secteur académique et du secteur privé, qui œuvrent à la promotion et à la protection des droits de l'enfant à ou depuis Genève.

Elle propose dix projets phares qui jalonnent le calendrier de l'année. Parmi eux, celui des « enfants reporters ». L'œil dans l'objectif, la plume dans l'encrier ou les mains rivées à une table de mixage, les enfants s'emparent de leurs droits et les décortiquent à leur façon. Reportages vidéo, photo, radio, témoignages écrits ou parlés, les « enfants reporters » ont carte blanche pour faire entendre leurs voix et croiser leurs regards sur ces fameux droits qui sont les leurs.

...
Nous vous
attendons nombreux
le 20 novembre
à Genève
...

Ce projet phare de l'Association 30 Ans de Droits de l'Enfant donne ainsi l'occasion aux enfants – dans toute leur diversité – de s'exprimer sur les droits qui les concernent, et d'offrir à leur entourage et au grand public leurs propres angles de vue et leurs perspectives.

Ce projet est aussi ouvert aux enfants d'autres parties du monde. L'objectif est de produire des expositions photo, des capsules vidéos ou des reportages écrits avec des regards croisés d'enfants vivant tout autour de la planète. Une sélection de ces productions sera visible dans l'espace public genevois dès septembre 2019, et notamment sur la place des Nations le 20 novembre, en marge de la célébration officielle.

Terre des Hommes Suisse est particulièrement impliquée dans la mise en œuvre de ce projet Enfants reporters, notamment dans la conception des



© TdH, Inde, Souad von Allmen

Une plateforme pour les droits de l'enfant

Lancée à l'initiative de l'Association 30 ans de Droits de l'Enfant, le site childrightshub.org devient la première plateforme des acteurs de Genève et de Suisse romande engagés pour la promotion et la protection des droits de l'enfant à l'échelle locale ou internationale.

Cette plateforme est un outil collaboratif et interactif dédié à la sensibilisation et à l'information du grand public sur le sujet des droits de l'enfant, et aux dialogues et synergies entre les acteurs du domaine.



© Association 30 Ans de Droits de l'Enfant

outils pédagogiques qui permettent aux enfants de mieux connaître leurs droits, la sensibilisation des enfants dans les classes et les groupes extrascolaires à Genève, et la mobilisation des enfants dans les neuf pays dans lesquels les partenaires de Terre des Hommes Suisse interviennent.

30 bougies sur la place des Nations

Un rendez-vous est donné aux

classes et aux familles le mercredi 20 novembre pour une véritable fête des enfants avec de nombreuses activités : l'arrivée du parcours « À la découverte des droits de l'enfant » qui proposera une aventure grandeur nature à travers la ville pour comprendre les droits de l'enfant de manière ludique et concrète ; des expositions de photographies prises par les jeunes ; des ateliers

animés par des enfants en lien avec des projets solidaires ; la retransmission en direct du Palais des Nations où se tiendra la journée officielle de commémoration.

Place donc aux enfants à Genève, Bogotá, Kolkata, Dakar et ailleurs pour que les droits de l'enfant résonnent à travers le monde en cette année particulière ! ●

Les jeunes, citoyens et acteurs d'un monde plus solidaire et durable

Terre des Hommes Suisse s'associe à l'association Graines d'entrepreneurs pour accompagner des dizaines d'équipes de jeunes dans la conception de projets citoyens qui fassent sens pour eux et soient utiles à d'autres, en réponse aux 17 objectifs de développement durable (ODD) portés par l'ONU.

Concrètement, Graines d'entrepreneurs animera au printemps une série d'ateliers permettant aux enfants et aux jeunes de 10 à 18 ans d'imaginer des solutions à la problématique « comment s'impliquer dans la mise en œuvre des objectifs du développement durable, à Genève ou ailleurs ? » Les projets seront ensuite présentés à un jury composé d'enfants, de jeunes et de personnalités du monde politique, économique et social genevois.

Les enfants et les jeunes qui le souhaitent pourront alors mettre en œuvre leur projet, avec les appuis qu'ils auront identifiés pendant la phase de conception. En novembre prochain, ces jeunes porteurs de projets présenteront leur travail dans le cadre des festivités du 30^e anniversaire de la Convention des droits de l'enfant.



www.grainesentrepreneurs.ch

Convention des jeunes en Inde

Les 6 et 7 décembre derniers à Kolkata se réunissait la *Indian Youth Federation*. Ce mouvement de jeunes, issu de SPAN, association partenaire de Terre des Hommes Suisse, s'est notamment penché sur la qualité de l'éducation dans le pays, l'égalité, l'écologie et la participation. Le choix des thèmes a été fait sur la base d'enquêtes auprès de parents, d'enseignants et de jeunes des sept États indiens qu'il représentait.

Plus sur www.terredeshommesuisse.ch/IYF2018



© TdH, Inde, Span

Sensibilisation des jeunes à l'ONU

Le 12 février, un événement a été créé par et pour les jeunes à l'ONU. Issu de la collaboration entre des représentants de la jeunesse suisse auprès de l'ONU et Terre des Hommes Suisse, il avait pour objectif de faire découvrir aux jeunes genevois des thématiques telles que les objectifs du développement durable ou les droits de l'enfant, et plus particulièrement le droit à l'éducation et à la participation des jeunes. Ils ont débattu sur : « Comment les jeunes peuvent-ils avoir une influence réelle sur la société ? »

Plus sur www.terredeshommesuisse.ch/jeunes-ONU



© www.csaj.ch

À Bâle, les jeunes « imagine » !

« Imagine » est un projet culturel et éducatif conçu par et pour des jeunes, sous l'égide de terre des hommes schweiz. Chaque année en juin, un festival de musique sur deux jours et de nombreux événements sont proposés. L'exclusion, le racisme, la discrimination : autant de thèmes auxquels sensibilise Imagine, qui aspire à une culture d'ouverture et de tolérance. Lancé en 2001, l'événement a rapidement pris de l'ampleur et développe aujourd'hui de nombreuses activités, culturelles et informatives, dans plusieurs villes de Suisse.

Plus sur www.imaginefestival.ch



© tdh, Bâle, Imagine

Vidéo de la Marche de l'espoir

Des images de la Marche de l'espoir du 14 octobre dernier vous feront revivre cette belle journée en faveur d'enfants et de jeunes d'Amazonie péruvienne. Vous étiez des milliers à participer à cet événement qui reste un incontournable de la participation des enfants de Genève en solidarité avec d'autres enfants du monde.

Prochain rendez-vous le 13 octobre 2019.

Voir sous: terredeshommesuisse.ch/video-mde-2018



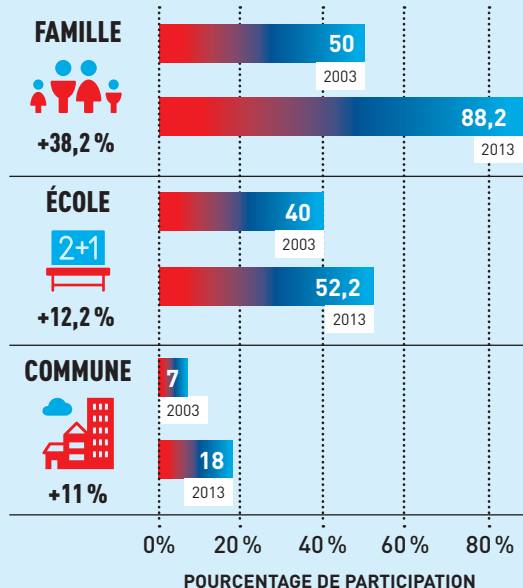
© TdH, Genève, Souad von Altmen

Le droit à la participation des enfants, concrètement ?

Il existe plusieurs formes de participation des enfants et des adolescents, qui dépendent notamment de la place qui leur est accordée dans les processus de prise de décision (voir ci-contre l'échelle de la participation). Dans la **non-participation**, les enfants prennent part à des activités ou à des projets de façon symbolique voire manipulée, sans réellement en comprendre le sens. La **participation** se divise quant à elle en trois niveaux potentiels : la participation consultative, collaborative, et initiée ou gérée par les enfants et les jeunes. Les enfants peuvent se trouver à un niveau, puis se déplacer en fonction de l'évolution du projet.

En accord avec les exigences du Comité des droits de l'enfant, il est nécessaire de suivre certaines normes afin d'assurer une participation éthique, utile et efficace des enfants et des jeunes. Ainsi, la participation doit être : **informée, volontaire, respectueuse, importante et pertinente pour les enfants et les jeunes, inclusive, sûre et prenant en compte le possible risque encouru, adaptée au contexte, à l'âge et au degré de maturité des enfants. Les adultes doivent être sensibilisés et formés à l'approche participative, de même que les adolescents, et sont redevables auprès des enfants.**

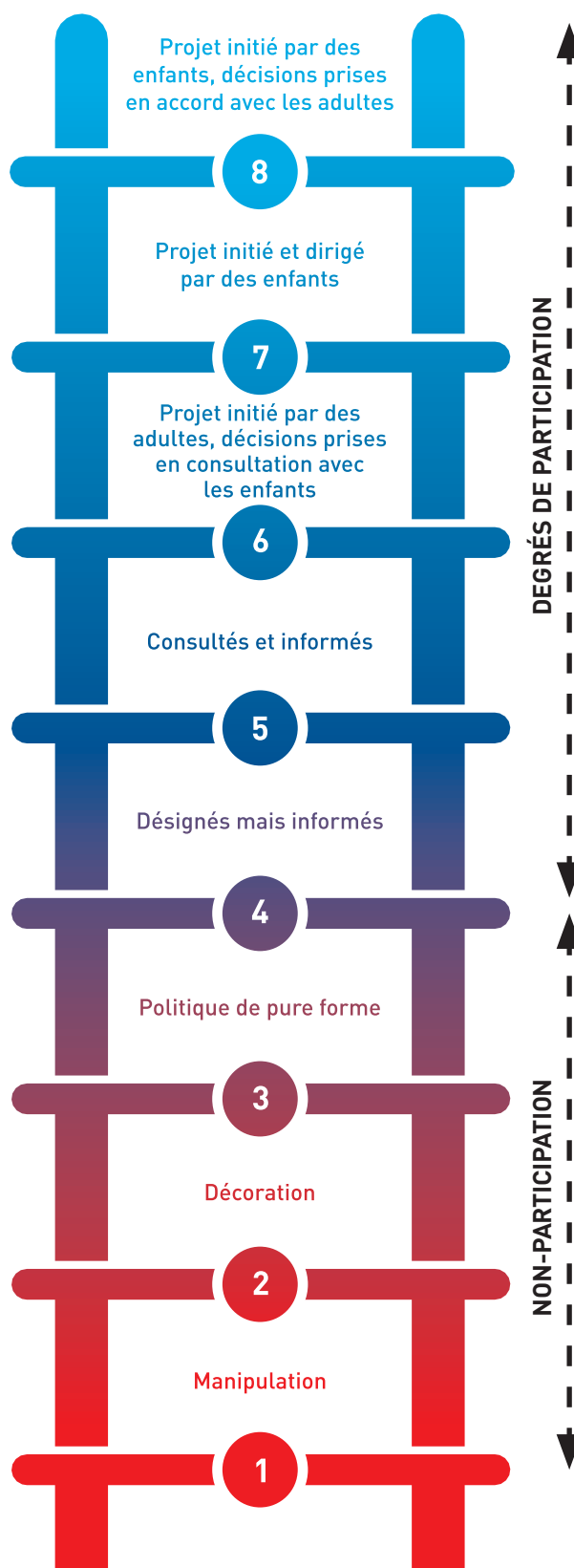
Depuis plus de 10 ans, en Suisse, les enfants et les jeunes participent davantage !



Étude Unicef, chiffres de 2003 et de 2013

L'échelle de la participation

8 niveaux de participation des enfants dans les projets.



Modèle conçu par Sherry Arnstein (1969), complété par Roger Hart (1992)

Chaque enfant a le droit de participer
aux décisions qui le concernent.



Vous achetez plus
qu'un mouchoir.
Vous dessinez un a



Vous achetez plus
qu'un mouchoir.
Vous dessinez un avenir.

© Alessandra Capini

8 et 9 mars 2019

Retrouvez-nous dans les rues de Genève
pour notre **vente annuelle de mouchoirs**
en faveur des droits de l'enfant.



terre des hommes
suisse